

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
COURBEVOIE

①1 N° de publication :
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

3 142 080

②1 N° d'enregistrement national : 23 12393

⑤1 Int Cl⁸ : A 61 F 13/42 (2023.01)

⑫

DEMANDE DE CERTIFICAT D'UTILITE

A3

②2 Date de dépôt : 13.11.23.

③0 Priorité : 17.11.22 TW 111212591.

④3 Date de mise à la disposition du public de la demande : 24.05.24 Bulletin 24/21.

⑤6 Les certificats d'utilité ne sont pas soumis à la procédure de rapport de recherche.

⑥0 Références à d'autres documents nationaux apparentés :

○ Demande(s) d'extension :

⑦1 Demandeur(s) : LIN SHIH-WHY — TW.

⑦2 Inventeur(s) : LIN SHIH-WHY.

⑦3 Titulaire(s) : LIN SHIH-WHY.

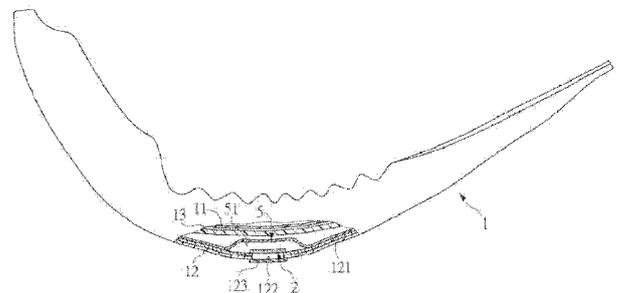
⑦4 Mandataire(s) : Cabinet Chaillot.

⑤4 : COUCHE LAVABLE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT AYANT UN INDICATEUR D'HUMIDITÉ INTERCHANGEABLE.

⑤7 COUCHE LAVABLE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT AYANT UN INDICATEUR D'HUMIDITÉ INTERCHANGEABLE

L'invention concerne une couche lavable respectueuse de l'environnement ayant un indicateur d'humidité interchangeable. La couche lavable respectueuse de l'environnement comprend un corps de recouvrement (1) et au moins un indicateur d'humidité (2). Le corps de recouvrement (1) possède une couche côté intérieur (11), une couche côté extérieur (12) et une couche d'absorption (13). L'indicateur d'humidité (2) est disposé de manière interchangeable sur le corps de recouvrement (1) et est exposé depuis la couche côté extérieur (12) du corps de recouvrement (1), et l'urine absorbée dans la couche d'absorption (13) peut être transportée vers l'indicateur d'humidité (2) de telle sorte que la couleur de l'indicateur d'humidité (2) est modifiée.

Figure à publier avec l'abrégé : Figure 4



FR 3 142 080 - A3



Description

Titre de l'invention : COUCHE LAVABLE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT AYANT UN INDICATEUR D'HUMIDITÉ INTERCHANGEABLE

- [0001] La présente invention concerne une couche lavable respectueuse de l'environnement ayant un indicateur d'humidité interchangeable, et plus particulièrement une couche lavable respectueuse de l'environnement qui est fabriquée en tissu et possède une fonction d'affichage.
- [0002] Les couches sont généralement portées par les nourrissons, les personnes âgées et les patients qui sont soignés et peuvent être handicapés ou incapables d'accomplir le processus normal d'uriner ou de déféquer par eux-mêmes. Les couches sont ensuite vérifiées de manière soit régulière, soit irrégulière pour voir si les couches ont absorbé trop d'urine ou si une mauvaise odeur indiquant une défécation est détectée, de façon à déterminer s'il faut ou non changer les couches. Les couches lavables sont principalement fabriquées en tissus (par exemple un tissu tricoté) et peuvent être utilisées de manière répétée, notamment pour mieux répondre aux exigences en matière de protection de l'environnement.
- [0003] Les couches lavables existantes ont une fonction d'indication d'humidité (telle que celle divulguée dans la publication du brevet taïwanais n° TW M591863), dans laquelle un indicateur d'humidité peut être disposé sur un corps de recouvrement, et l'urine absorbée dans la couche d'absorption peut être transportée vers l'indicateur d'humidité, ce qui entraîne un changement de couleur de l'indicateur d'humidité. Par conséquent, lorsque la couche devient mouillée par l'urine, un changement de couleur de l'indicateur d'humidité s'affiche immédiatement, ce qui permet de rappeler au personnel soignant de changer la couche lavable immédiatement, de façon à éviter tout inconfort pour le patient en raison de la négligence du changement de la couche lavable. Toutefois, dans la couche lavable respectueuse de l'environnement susmentionnée ayant la fonction d'indication d'humidité, l'indicateur d'humidité est fixé sur le corps de recouvrement, ce qui entraîne des inconvénients lors du montage. En outre, l'indicateur d'humidité ne peut pas être remplacé par un nouveau après avoir été endommagé, ce qui peut entraîner une perte totale de la fonction d'indication d'humidité.
- [0004] En réponse aux insuffisances techniques susmentionnées, la présente invention propose une couche lavable respectueuse de l'environnement ayant un indicateur d'humidité interchangeable. L'indicateur d'humidité est disposé de manière interchangeable pour faciliter le montage et le démontage de l'indicateur d'humidité, de telle

sorte que l'indicateur d'humidité peut être changé facilement lorsque l'indicateur d'humidité est endommagé.

- [0005] La présente invention a pour objet une couche lavable respectueuse de l'environnement. La couche lavable respectueuse de l'environnement comprend un corps de recouvrement et au moins un indicateur d'humidité. Le corps de recouvrement possède une couche côté intérieur, une couche côté extérieur et une couche d'absorption. La couche côté intérieur et la couche côté extérieur sont situées sur deux surfaces du corps de recouvrement qui sont opposées l'une à l'autre, la couche côté intérieur est perméable aux liquides et la couche côté extérieur est imperméable aux liquides. La couche d'absorption est apte à être prise en sandwich entre la couche côté intérieur et la couche côté extérieur ou disposée sur la couche côté intérieur, et la couche d'absorption est apte à absorber un liquide. Une couleur de l'au moins un indicateur d'humidité change lorsque l'au moins un indicateur d'humidité entre en contact avec un liquide tel que de l'eau. L'au moins un indicateur d'humidité est disposé de manière interchangeable sur le corps de recouvrement, l'au moins un indicateur d'humidité est exposé depuis la couche côté extérieur du corps de recouvrement, et le liquide absorbé dans la couche d'absorption est apte à être transporté vers l'au moins un indicateur d'humidité de telle sorte que la couleur de l'au moins un indicateur d'humidité est modifiée.
- [0006] Selon certains modes de réalisation, une poche est disposée sur le corps de recouvrement, la poche est disposée sur un côté intérieur de la couche côté extérieur du corps de recouvrement, et la poche est perméable aux liquides. Un espace de réception est formé dans la poche, et l'espace de réception est adjacent à la couche côté extérieur. Une extrémité de la poche possède une ouverture de poche qui est en communication spatiale avec l'espace de réception, et l'indicateur d'humidité est inséré dans l'espace de réception à travers l'ouverture de poche.
- [0007] Selon certains modes de réalisation, l'ouverture de poche de la poche possède un revêtement de poche disposé sur celle-ci, et le revêtement de poche est apte à couvrir et découvrir l'ouverture de poche.
- [0008] Selon certains modes de réalisation, une extrémité de l'indicateur d'humidité s'étend hors de l'ouverture de poche, et le revêtement de poche recouvre ladite extrémité de l'indicateur d'humidité qui s'étend hors de l'ouverture de poche.
- [0009] Selon certains modes de réalisation, une ouverture est formée entre la couche côté intérieur et la couche côté extérieur du corps de recouvrement, et l'indicateur d'humidité est placé dans le corps de recouvrement à travers l'ouverture.
- [0010] Selon certains modes de réalisation, l'indicateur d'humidité a la forme d'une bande, l'indicateur d'humidité s'étend le long d'une direction longitudinale du corps de recouvrement, et l'indicateur d'humidité est adjacent à deux extrémités du corps de re-

couvrement.

- [0011] Selon certains modes de réalisation, la couche lavable respectueuse de l'environnement est une couche pour nourrisson ou une couche pour adulte.
- [0012] Selon certains modes de réalisation, la couche lavable respectueuse de l'environnement est une couche pour animal de compagnie.
- [0013] Selon certains modes de réalisation, un trou traversant est formé à une position sur la couche côté extérieur du corps de recouvrement en correspondance avec l'indicateur d'humidité, l'indicateur d'humidité est exposé depuis la couche côté extérieur du corps de recouvrement par l'intermédiaire du trou traversant, et au moins une couche étanche à l'eau est disposée sur le trou traversant.
- [0014] Ainsi, dans la couche lavable respectueuse de l'environnement ayant l'indicateur d'humidité interchangeable de la présente invention, la couche lavable respectueuse de l'environnement comprend un corps de recouvrement et au moins un indicateur d'humidité. L'indicateur d'humidité est disposé de manière interchangeable sur le corps de recouvrement, l'indicateur d'humidité est exposé depuis la couche côté extérieur du corps de recouvrement, et l'urine absorbée dans la couche d'absorption peut être transportée vers l'indicateur d'humidité de telle sorte que la couleur de l'indicateur d'humidité est modifiée. Par conséquent, le changement de couleur de l'indicateur d'humidité peut être utilisé pour déterminer l'humidité de la couche lavable, qui peut être affichée immédiatement, ce qui permet de rappeler au personnel soignant de changer la couche lavable à temps. En outre, l'indicateur d'humidité est disposé de manière interchangeable sur le corps de recouvrement pour faciliter le montage et le démontage de l'indicateur d'humidité, de telle sorte que l'indicateur d'humidité peut être changé facilement lorsque l'indicateur d'humidité est endommagé.
- [0015] Ces aspects et d'autres aspects de la présente invention seront mieux compris à la lecture de la description suivante du mode de réalisation prise en association avec les dessins annexés et leurs légendes, bien que des variantes et des modifications puissent y être apportées sans s'écarter du cadre de la présente invention.
- [0016] Les modes de réalisation décrits peuvent être mieux compris en référence à la description suivante et aux dessins annexés dans lesquels :
- [0017] [Fig.1] est une vue en perspective schématique d'une couche lavable respectueuse de l'environnement ayant un indicateur d'humidité interchangeable selon un premier mode de réalisation de la présente invention ;
- [0018] [Fig.2] est une vue en perspective schématique de la couche lavable respectueuse de l'environnement dans un état porté selon le premier mode de réalisation de la présente invention ;
- [0019] [Fig.3] est une vue arrière de la couche lavable respectueuse de l'environnement selon le premier mode de réalisation de la présente invention ;

- [0020] [Fig.4] est une vue en coupe de la couche lavable respectueuse de l'environnement selon le premier mode de réalisation de la présente invention ;
- [0021] [Fig.5] est une vue en perspective schématique d'une structure interne de la couche lavable respectueuse de l'environnement selon le premier mode de réalisation de la présente invention ;
- [0022] [Fig.6] est une vue avant d'une couche lavable respectueuse de l'environnement selon un deuxième mode de réalisation de la présente invention ;
- [0023] [Fig.7] est une vue arrière de la couche lavable respectueuse de l'environnement selon le deuxième mode de réalisation de la présente invention ;
- [0024] [Fig.8] est une vue en perspective schématique d'une couche lavable respectueuse de l'environnement selon un troisième autre mode de réalisation de la présente invention ;
- [0025] [Fig.9] est une vue de dessus de la couche lavable respectueuse de l'environnement selon le troisième mode de réalisation de la présente invention ; et
- [0026] [Fig.10] est une vue de dessus d'une couche lavable respectueuse de l'environnement selon un quatrième mode de réalisation de la présente invention.
- [0027] La présente invention est plus particulièrement décrite dans les exemples suivants, qui sont donnés à titre illustratif uniquement étant donné que de nombreuses modifications et variantes seront évidentes pour l'homme du métier. Des chiffres de référence identiques dans les dessins indiquent des éléments identiques dans les vues. Comme utilisés dans la présente description, à moins que le contexte n'indique clairement le contraire, les termes « un », « une » et « le/la/ » s'entendent également au pluriel, et le terme « dans » s'entend également au sens de « dans » et « sur ». Des titres ou sous-titres peuvent être utilisés ici pour la commodité du lecteur, ce qui n'a aucune influence sur la portée de la présente invention.
- [0028] Les termes utilisés ici ont généralement leurs significations ordinaires dans la technique. En cas de conflit, le présent document, y compris les quelconques définitions qu'il contient, prévaut. Une même chose peut être exprimée de plusieurs manières. Un langage alternatif et des synonymes peuvent être utilisés pour tout terme discuté dans le présent document, et aucune signification particulière ne doit être accordée au fait qu'un terme soit élaboré ou discuté dans le présent document. La mention d'un ou plusieurs synonymes n'exclut pas l'utilisation d'autres synonymes. L'utilisation d'exemples n'importe où dans la présente description, y compris d'exemples de termes, n'a qu'une valeur illustrative et ne limite en rien la portée et la signification de la présente invention ou de tout terme illustré. De même, la présente invention n'est pas limitée aux divers modes de réalisation qui y sont décrits. Des termes de numérotation tels que "premier", "deuxième" ou "troisième" peuvent être utilisés pour décrire divers éléments, signaux ou analogues, qui servent uniquement à distinguer un élément/signal d'un autre, et n'ont pas pour but, ni ne doivent être in-

interprétés comme imposant de quelconques limitations substantielles aux éléments, signaux ou analogues.

[0029] [Premier mode de réalisation]

[0030] La présente invention concerne une couche lavable respectueuse de l'environnement ayant un indicateur d'humidité interchangeable. La couche lavable respectueuse de l'environnement peut être portée sur un corps humain, c'est-à-dire, la couche lavable respectueuse de l'environnement peut être une couche pour nourrisson ou une couche pour adulte. La couche lavable respectueuse de l'environnement peut également être portée par des animaux de compagnie tels que des chiens ou des chats, c'est-à-dire, la couche lavable respectueuse de l'environnement peut être une couche pour animal de compagnie. La couche lavable respectueuse de l'environnement est fabriquée en tissus (tel qu'un tissu tricoté). En se référant aux [Fig.1] à [Fig.4], la couche lavable respectueuse de l'environnement comprend un corps de recouvrement 1 et au moins un indicateur d'humidité 2.

[0031] Le corps de recouvrement 1 possède une couche côté intérieur 11, une couche côté extérieur 12 et une couche d'absorption 13. La couche côté intérieur 11 et la couche côté extérieur 12 sont situées sur deux surfaces du corps de recouvrement 1 qui sont opposées l'une à l'autre. La couche côté intérieur 11 peut faire face à un torse (par exemple, la partie inférieure du torse) d'un porteur, et la couche côté intérieur 11 est perméable aux liquides. La couche côté extérieur 12 peut être orientée à l'opposé du torse du porteur, et une couche de revêtement étanche à l'eau 121 peut être disposée sur un côté de la couche côté extérieur 12, de telle sorte que la couche côté extérieur 12 est imperméable aux liquides et empêche l'urine contenue dans la couche d'absorption 13 de fuir vers l'extérieur. La couche d'absorption 13 peut être prise en sandwich entre la couche côté intérieur 11 et la couche côté extérieur 12 ou disposée sur la couche côté intérieur 11, et la manière dont la couche d'absorption 13 est disposée n'est pas limitée à cela. La couche d'absorption 13 est apte à absorber un liquide de telle sorte que, lorsque le corps de recouvrement 1 est porté par le porteur, l'urine peut être absorbée dans la couche d'absorption 13 à travers la couche côté intérieur 11, de telle sorte que l'urine peut être stockée dans la couche d'absorption 13.

[0032] En outre, deux extrémités du corps de recouvrement peuvent respectivement avoir une première partie de fixation 3 et une seconde partie de fixation 4 disposées sur celles-ci, et la première partie de fixation 3 et la seconde partie de fixation 4 peuvent être des éléments de boucles ou de fermetures à boucles et à crochets correspondantes. Lorsque le corps de recouvrement 1 est porté par le porteur, la première partie de fixation 3 et la seconde partie de fixation 4 peuvent être en prise l'une avec l'autre, de telle sorte que le corps de recouvrement 1 est fixé de manière stable sur le corps du porteur. Une structure ou forme du corps de recouvrement 1 susmentionné n'est pas

limitée par la présente invention et peut être modifiée en fonction de différents types de couches lavables respectueuses de l'environnements ou de différents porteurs.

[0033] L'indicateur d'humidité 2 est une structure (par exemple, une couche de revêtement) qui change de couleur lorsqu'elle vient au contact d'un liquide, et l'indicateur d'humidité 2 comprend un revêtement qui change de couleur lorsqu'il vient au contact du liquide. L'indicateur d'humidité 2 est disposé de manière interchangeable sur le corps de recouvrement 1, et l'indicateur d'humidité 2 est exposé depuis la couche côté extérieur 12 du corps de recouvrement 1. Une quantité de l'indicateur d'humidité 2 peut être de un ou de plusieurs, et l'indicateur d'humidité 2 peut avoir la forme d'un motif, d'un texte ou d'un nombre, sans que cela soit limitatif. Dans ce mode de réalisation, l'indicateur d'humidité 2 a la forme d'une bande, et l'indicateur d'humidité 2 s'étend le long d'une direction longitudinale du corps de recouvrement 1. L'indicateur d'humidité 2 est étendu de façon à être adjacent à deux extrémités du corps de recouvrement 1, de façon à disposer d'une plus grande plage d'affichage.

[0034] Dans ce mode de réalisation, l'indicateur d'humidité 2 est situé au milieu du corps de recouvrement 1 et est adjacent à un fond du corps de recouvrement 1. Les quantités et les emplacements de l'indicateur d'humidité 2 ne sont pas limités à cela, et peuvent être changés en fonction des besoins. Un trou traversant 122 peut être formé à une position sur la couche de côté extérieur 12 et la couche de revêtement étanche à l'eau 121 du corps de recouvrement 1 en correspondance avec l'indicateur d'humidité 2, de telle sorte que l'indicateur d'humidité 2 peut être exposé depuis la couche de côté extérieur 12 du corps de recouvrement 1 par l'intermédiaire du trou traversant 122, et au moins une couche étanche à l'eau 123 peut être disposée au niveau du trou traversant 122. Une quantité de la couche étanche à l'eau 123 peut être d'un ou de deux, et une couche étanche à l'eau 123 est disposée dans le présent mode de réalisation. De préférence, deux couches étanches à l'eau 123 sont disposées, et les deux couches étanches à l'eau 123 sont collées l'une à l'autre de manière correspondante sur un côté intérieur et un côté extérieur d'une position au niveau du trou traversant 122, de façon à fournir un effet amélioré d'étanchéité à l'eau.

[0035] Dans ce mode de réalisation, une poche 5 est disposée sur le corps de recouvrement 1 (comme illustré aux [Fig.4] et [Fig.5]), la poche 5 est disposé sur un côté intérieur de la couche côté extérieur 12 du corps de recouvrement 1, et la poche 5 est perméable aux liquides. Un espace de réception 51 est formé dans la poche 5, et l'espace de réception 51 est adjacent à la couche côté extérieur 12. Une extrémité (par exemple, une extrémité supérieure) de la poche 5 possède une ouverture de poche 52 qui est en communication spatiale avec l'espace de réception 51. L'indicateur d'humidité 2 peut être inséré dans l'espace de réception 51 par l'ouverture de poche 52, de telle sorte que l'indicateur d'humidité 2 peut être disposé dans la poche 5, permettant ainsi à

l'indicateur d'humidité 2 d'être disposé de manière interchangeable sur le corps de recouvrement 1. Dans ce mode de réalisation, l'indicateur d'humidité 2 est positionné à l'aide de la poche 5, de telle sorte que l'indicateur d'humidité 2 peut être rapidement disposé sur le corps de recouvrement 1 et que l'indicateur d'humidité 2 peut être changé facilement.

[0036] Dans ce mode de réalisation, l'ouverture de poche 52 de la poche 5 peut comporter un revêtement de poche 53 disposé sur celle-ci, et le revêtement de poche 53 est recouvre l'ouverture de poche 52 et est apte à être soulevé pour découvrir l'ouverture de poche 52. Le revêtement de poche 53 recouvrant l'ouverture de poche 52, il est possible d'empêcher l'indicateur d'humidité 2 de s'échapper de l'espace de réception 51 et de le maintenir de manière stable dans l'espace de réception 51. De préférence, une extrémité de l'indicateur d'humidité 2 s'étend hors de l'ouverture de poche 52, et le revêtement de poche 53 recouvre l'extrémité de l'indicateur d'humidité 2 qui s'étend hors de l'ouverture de poche 52, de telle sorte que l'indicateur d'humidité 2 peut être positionné de manière stable en utilisant la poche 5 et le revêtement de poche 53.

[0037] L'urine contenue dans la couche d'absorption 13 peut fuir dans l'indicateur d'humidité 2 à travers la poche 5. L'indicateur d'humidité 2 peut changer de couleur au contact d'un liquide. Par exemple, l'indicateur d'humidité 2 peut afficher une première couleur lorsque l'indicateur d'humidité 2 est sec, et afficher une seconde couleur lorsque l'indicateur d'humidité est humide. Par conséquent, l'indicateur d'humidité 2 peut changer de couleur pour indiquer l'humidité.

[0038] Dans ce mode de réalisation, une ouverture 14 (comme illustrée à la [Fig.1]) est en outre formée entre la couche côté intérieur 11 et la couche côté extérieur 12 du corps de recouvrement 1, de telle sorte que la couche d'absorption 13 peut être placée entre la couche côté intérieur 11 et la couche côté extérieur 12 à travers l'ouverture 14. En outre, l'ouverture 14 permet de placer commodément l'indicateur d'humidité 2 dans le corps de recouvrement 1, et l'indicateur d'humidité 2 peut être placé dans la poche 5 à travers l'ouverture 14.

[0039] [Deuxième mode de réalisation]

[0040] En se référant aux [Fig.6] et [Fig.7], une couche lavable respectueuse de l'environnement ayant un indicateur d'humidité interchangeable est fournie dans ce mode de réalisation, et la couche lavable respectueuse de l'environnement peut être portée par des animaux de compagnie tels que des chiens ou des chats. Plus précisément, la couche lavable respectueuse de l'environnement est portée par des chiens mâles dans ce mode de réalisation. La couche lavable respectueuse de l'environnement comprend un corps de recouvrement 1 et au moins un indicateur d'humidité 2, et une forme du corps de recouvrement 1 peut être modifiée de manière adéquate en fonction de la taille corporelle de l'animal de compagnie. Le corps de recouvrement 1 a sen-

siblement la forme d'une ceinture allongée, et possède une couche côté intérieur 11, une couche côté extérieur 12 et une couche d'absorption 13. La couche côté intérieur 11 et la couche côté extérieur 12 sont situées sur deux surfaces du corps de recouvrement 1 qui sont opposées l'une à l'autre. La couche côté intérieur 11 est perméable aux liquides et une couche de revêtement étanche à l'eau 121 peut être disposée sur un côté de la couche côté extérieur 12, de telle sorte que la couche côté extérieur 12 est imperméable aux liquides. La couche d'absorption 13 peut être prise en sandwich entre la couche côté intérieur 11 et la couche côté extérieur 12 ou disposée sur la couche côté intérieur 11, et la couche d'absorption 13 est apte à absorber un liquide. L'indicateur d'humidité 2 change de couleur au contact d'un liquide, l'indicateur d'humidité 2 est disposé de manière interchangeable sur le corps de recouvrement 1, et l'indicateur d'humidité 2 est exposé depuis la couche côté extérieur 12 du corps de recouvrement 1. Dans ce mode de réalisation, une poche 5 est disposée sur le corps de recouvrement 1, et la poche 5 est disposée sur un côté intérieur de la couche côté extérieur 12 du corps de recouvrement 1. Un espace de réception 51 est formé dans la poche 5, et l'espace de réception 51 est adjacent à la couche côté extérieur 12. Une extrémité de la poche 5 possède une ouverture de poche 52 qui est en communication spatiale avec l'espace de réception 51. L'indicateur d'humidité 2 peut être inséré dans l'espace de réception 51 par l'ouverture de poche 52, de telle sorte que l'indicateur d'humidité 2 peut être disposé dans la poche 5, permettant ainsi à l'indicateur d'humidité 2 d'être disposé de manière interchangeable sur le corps de recouvrement 1. L'urine stockée dans la couche d'absorption 13 peut être transportée vers l'indicateur d'humidité 2, permettant à l'indicateur d'humidité 2 de changer de couleur.

[0041] [Troisième mode de réalisation]

[0042] En se référant aux [Fig.8] et [Fig.9], une couche lavable respectueuse de l'environnement ayant un indicateur d'humidité interchangeable est fournie dans ce mode de réalisation, et la couche lavable respectueuse de l'environnement peut être portée par des animaux de compagnie tels que des chiens ou des chats. Plus précisément, la couche lavable respectueuse de l'environnement est portée par des chiennes femelles dans ce mode de réalisation. La couche lavable respectueuse de l'environnement comprend un corps de recouvrement 1 et au moins un indicateur d'humidité 2, et une forme du corps de recouvrement 1 peut être modifiée de manière adéquate en fonction de la taille corporelle de l'animal de compagnie. Le corps de recouvrement 1 a sensiblement la forme d'une ceinture allongée, et possède une couche côté intérieur 11, une couche côté extérieur 12 et une couche d'absorption 13. La couche côté intérieur 11 et la couche côté extérieur 12 sont situées sur deux surfaces du corps de recouvrement 1 qui sont opposées l'une à l'autre. La couche côté intérieur 11 est perméable aux liquides, et une couche de revêtement étanche à l'eau 121 peut être

disposée sur un côté de la couche côté extérieur 12, de telle sorte que la couche côté extérieur 12 est imperméable aux liquides. La couche d'absorption 13 peut être prise en sandwich entre la couche côté intérieur 11 et la couche côté extérieur 12 ou disposée sur la couche côté intérieur 11, et la couche d'absorption 13 est apte à absorber un liquide. L'indicateur d'humidité 2 change de couleur au contact d'un liquide, l'indicateur d'humidité 2 est disposé de manière interchangeable sur le corps de recouvrement 1, et l'indicateur d'humidité 2 est exposé depuis la couche côté extérieur 12 du corps de recouvrement 1. Dans ce mode de réalisation, une poche 5 est disposée sur le corps de recouvrement 1, et la poche 5 est disposée sur un côté intérieur de la couche côté extérieur 12 du corps de recouvrement 1. Un espace de réception 51 est formé dans la poche 5, et l'espace de réception 51 est adjacent à la couche côté extérieur 12. Une extrémité de la poche 5 possède une ouverture de poche 52 qui est en communication spatiale avec l'espace de réception 51. L'indicateur d'humidité 2 peut être inséré dans l'espace de réception 51 par l'ouverture de poche 52, de telle sorte que l'indicateur d'humidité 2 peut être disposé dans la poche 5, permettant ainsi à l'indicateur d'humidité 2 d'être disposé de manière interchangeable sur le corps de recouvrement 1. L'urine stockée dans la couche d'absorption 13 peut être transportée vers l'indicateur d'humidité 2, permettant à l'indicateur d'humidité 2 de changer de couleur.

[0043] [Quatrième mode de réalisation]

[0044] En référence à la [Fig.10], une couche lavable respectueuse de l'environnement ayant un indicateur d'humidité interchangeable est fournie dans ce mode de réalisation, et la couche lavable respectueuse de l'environnement est une couche lavable de type poche. Une poche 15 est disposée sur la couche côté intérieur 11 du corps de recouvrement 1, et la couche d'absorption 13 peut être placée dans la poche 15, de telle sorte que la couche d'absorption 13 est disposée sur la couche côté intérieur 11. La couche d'absorption 13 est disposée de manière extérieure sur le corps de recouvrement 1. L'indicateur d'humidité divulgué dans les modes de réalisation susmentionnés peut également être disposé sur le corps de recouvrement 1 (comme illustré aux [Fig.1] à [Fig.5], [Fig.7] et [Fig.8]).

[0045] [Effets bénéfiques des modes de réalisation]

[0046] En conclusion, dans la couche lavable respectueuse de l'environnement ayant un indicateur d'humidité interchangeable de la présente invention, la couche lavable respectueuse de l'environnement comprend un corps de recouvrement et au moins un indicateur d'humidité. L'indicateur d'humidité est disposé de manière interchangeable sur le corps de recouvrement, l'indicateur d'humidité est exposé depuis la couche côté extérieur du corps de recouvrement, et l'urine absorbée dans la couche d'absorption peut être transportée vers l'indicateur d'humidité de telle sorte que la couleur de l'indicateur d'humidité est modifiée. Par conséquent, le changement de couleur de

l'indicateur d'humidité peut être utilisé pour déterminer l'humidité de la couche lavable, qui peut être affichée immédiatement, ce qui permet de rappeler au personnel soignant de changer la couche lavable à temps. En outre, l'indicateur d'humidité est disposé de manière interchangeable sur le corps de recouvrement pour faciliter le montage et le démontage de l'indicateur d'humidité, de telle sorte que l'indicateur d'humidité peut être changé facilement lorsque l'indicateur d'humidité est endommagé.

[0047] La description qui précède des modes de réalisation à titre d'exemple de l'invention a été présentée uniquement à des fins d'illustration et de description et n'a pas pour but d'être exhaustive ou de limiter l'invention aux formes précises divulguées. De nombreuses modifications et variantes sont possibles à la lumière de l'enseignement ci-dessus.

[0048] Les modes de réalisation ont été choisis et décrits de manière à expliquer les principes de l'invention et leur application pratique de façon à permettre à l'homme du métier d'utiliser l'invention et les divers modes de réalisation et avec diverses modifications appropriés à l'utilisation particulière envisagée. D'autres modes de réalisation auxquels se rapporte la présente invention apparaîtront à l'homme du métier, sans pour autant s'écarter du cadre de la présente invention.

Revendications

- [Revendication 1] Couche lavable respectueuse de l'environnement, caractérisée par le fait qu'elle comprend :
- un corps de recouvrement (1) ayant une couche côté intérieur (11), une couche côté extérieur (12) et une couche d'absorption (13) ; la couche côté intérieur (11) et la couche côté extérieur (12) étant situées sur deux surfaces du corps de recouvrement (1) qui sont opposées l'une à l'autre, la couche côté intérieur (11) étant perméable aux liquides et la couche côté extérieur (12) étant imperméable aux liquides ; la couche d'absorption (13) étant apte à être prise en sandwich entre la couche côté intérieur (11) et la couche côté extérieur (12) ou disposée sur la couche côté intérieur (11), et la couche d'absorption (13) étant apte à absorber un liquide ; et
- au moins un indicateur d'humidité (2) ; une couleur de l'au moins un indicateur d'humidité (2) changeant lorsque l'au moins un indicateur d'humidité (2) entre en contact avec un liquide ; l'au moins un indicateur d'humidité (2) étant disposé de manière interchangeable sur le corps de recouvrement (1), l'au moins un indicateur d'humidité (2) étant exposé depuis la couche côté extérieur (12) du corps de recouvrement (1), et le liquide absorbé dans la couche d'absorption (13) étant apte à être transporté vers l'au moins un indicateur d'humidité (2) de telle sorte que la couleur de l'au moins un indicateur d'humidité (2) est modifiée.
- [Revendication 2] Couche lavable respectueuse de l'environnement selon la revendication 1, caractérisée par le fait qu'une poche (5) est disposée sur le corps de recouvrement (1), la poche (5) est disposée sur un côté intérieur de la couche côté extérieur (12) du corps de recouvrement (1), et la poche (5) est perméable aux liquides ; un espace de réception (51) étant formé dans la poche (5), et l'espace de réception (51) étant adjacent à la couche côté extérieur (12) ; une extrémité de la poche (5) ayant une ouverture de poche (52) qui est en communication spatiale avec l'espace de réception (51), et l'indicateur d'humidité (2) étant inséré dans l'espace de réception (51) à travers l'ouverture de poche (52).
- [Revendication 3] Couche lavable respectueuse de l'environnement selon la revendication 2, caractérisée par le fait que l'ouverture de poche (52) de la poche (5) possède un revêtement de poche (53) disposé sur celle-ci, et le revêtement de poche (53) est apte à couvrir et découvrir l'ouverture de poche (52).

- [Revendication 4] Couche lavable respectueuse de l'environnement selon la revendication 3, caractérisée par le fait qu'une extrémité de l'indicateur d'humidité (2) s'étend hors de l'ouverture de poche (52), et le revêtement de poche (53) recouvre ladite extrémité de l'indicateur d'humidité (2) qui s'étend hors de l'ouverture de poche (52).
- [Revendication 5] Couche lavable respectueuse de l'environnement selon la revendication 1, caractérisée par le fait qu'une ouverture (14) est formée entre la couche côté intérieur (11) et la couche côté extérieur (12) du corps de recouvrement (1), et l'indicateur d'humidité (2) est placé dans le corps de recouvrement (1) à travers l'ouverture (14).
- [Revendication 6] Couche lavable respectueuse de l'environnement selon la revendication 1, caractérisée par le fait que l'indicateur d'humidité (2) a la forme d'une bande, l'indicateur d'humidité (2) s'étend le long d'une direction longitudinale du corps de recouvrement (1), et l'indicateur d'humidité (2) est adjacent à deux extrémités du corps de recouvrement (1).
- [Revendication 7] Couche lavable respectueuse de l'environnement selon la revendication 1, caractérisée par le fait que la couche lavable respectueuse de l'environnement est une couche pour nourrisson ou une couche pour adulte.
- [Revendication 8] Couche lavable respectueuse de l'environnement selon la revendication 1, caractérisée par le fait que la couche lavable respectueuse de l'environnement est une couche pour animal de compagnie.
- [Revendication 9] Couche lavable respectueuse de l'environnement selon la revendication 1, caractérisée par le fait qu'un trou traversant (122) est formé à une position sur la couche côté extérieur (12) du corps de recouvrement (1) en correspondance avec l'indicateur d'humidité (2), l'indicateur d'humidité (2) est exposé depuis la couche côté extérieur (12) du corps de recouvrement (1) par l'intermédiaire du trou traversant (122), et au moins une couche étanche à l'eau (123) est disposée sur le trou traversant (122).

[Fig. 1]

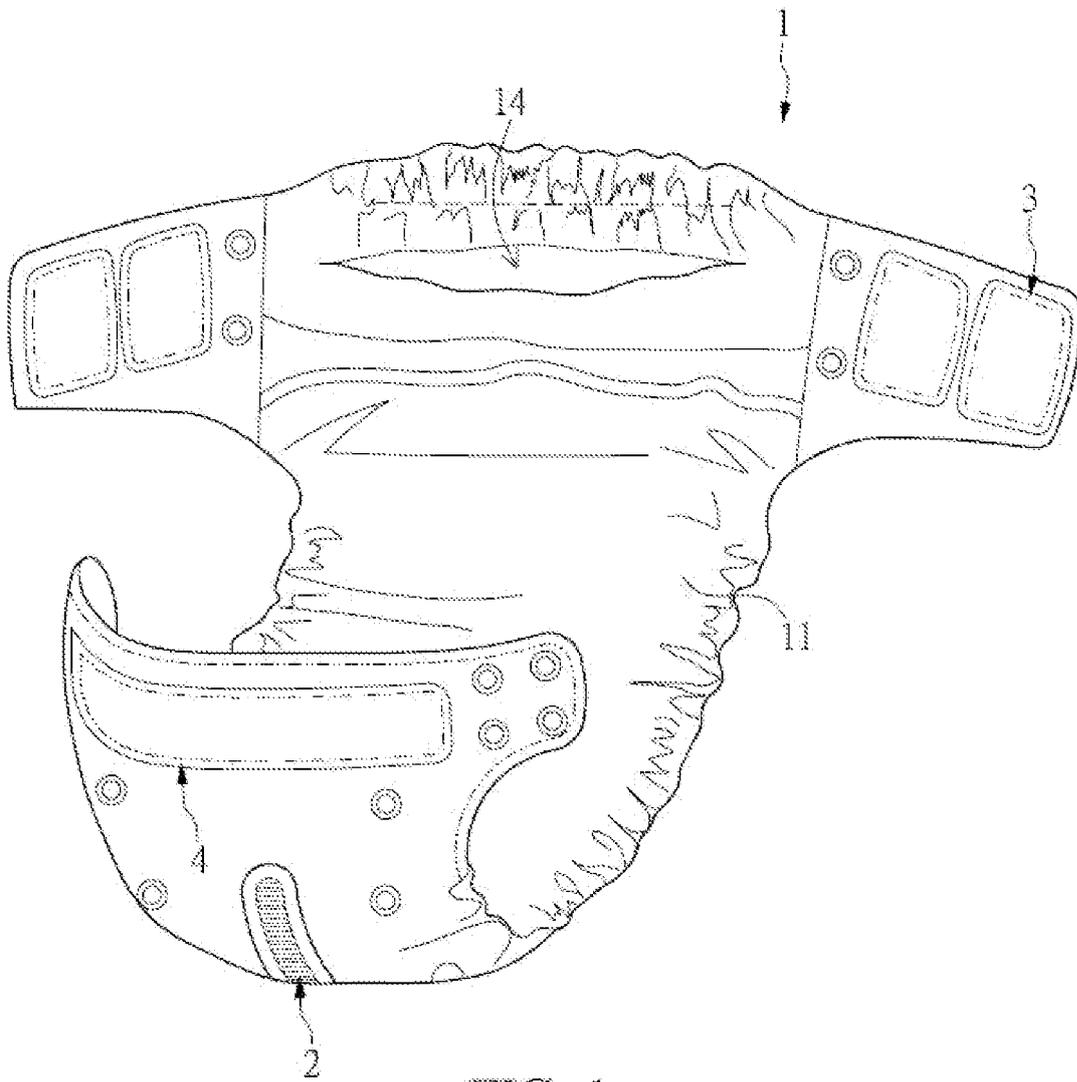


FIG. 1

[Fig. 2]

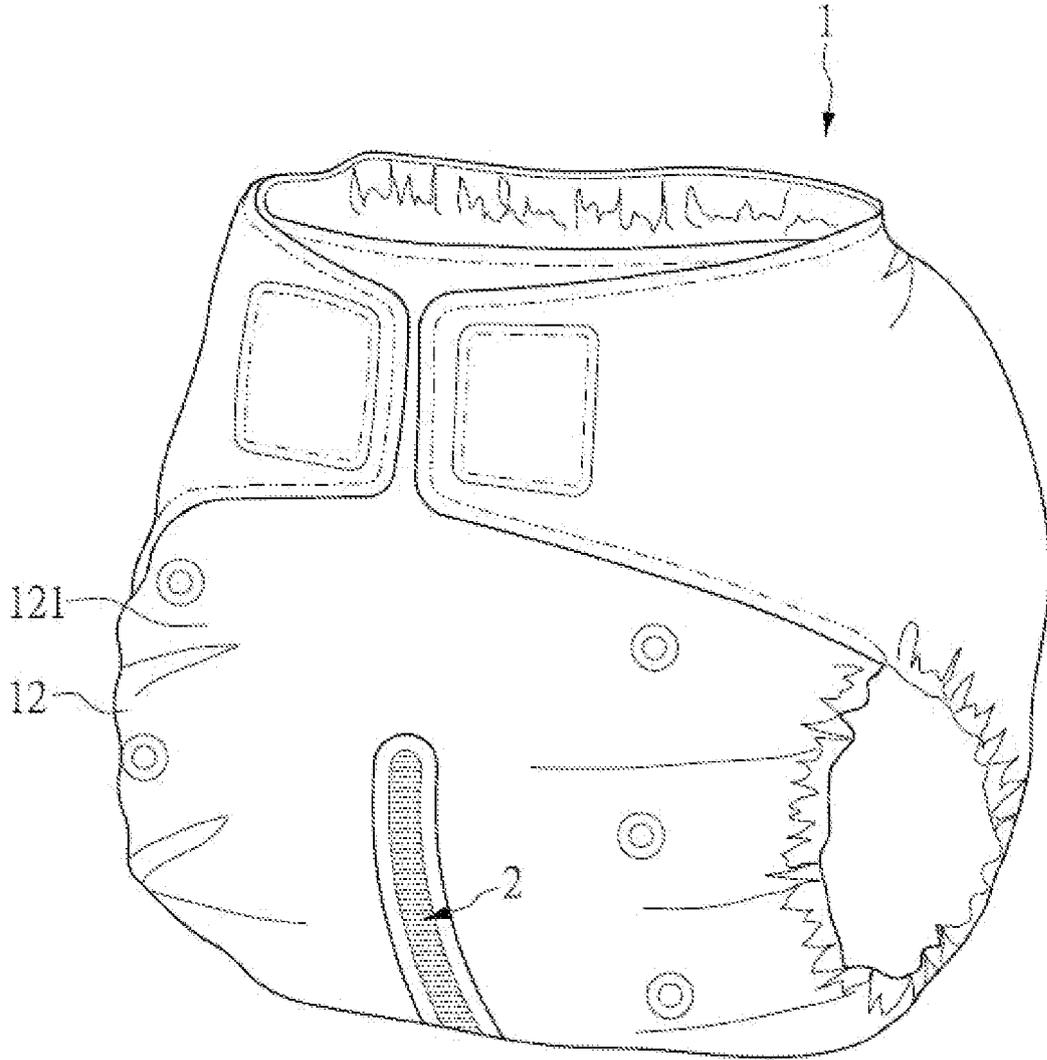


FIG. 2

[Fig. 3]

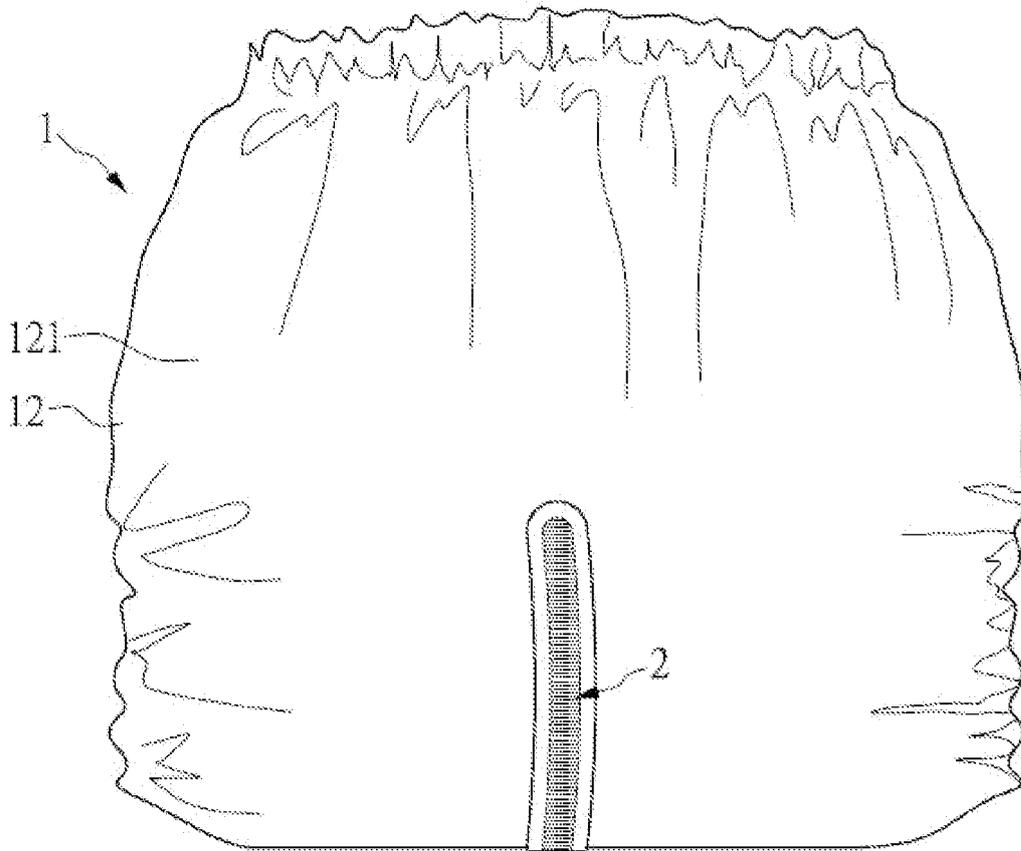


FIG. 3

[Fig. 4]

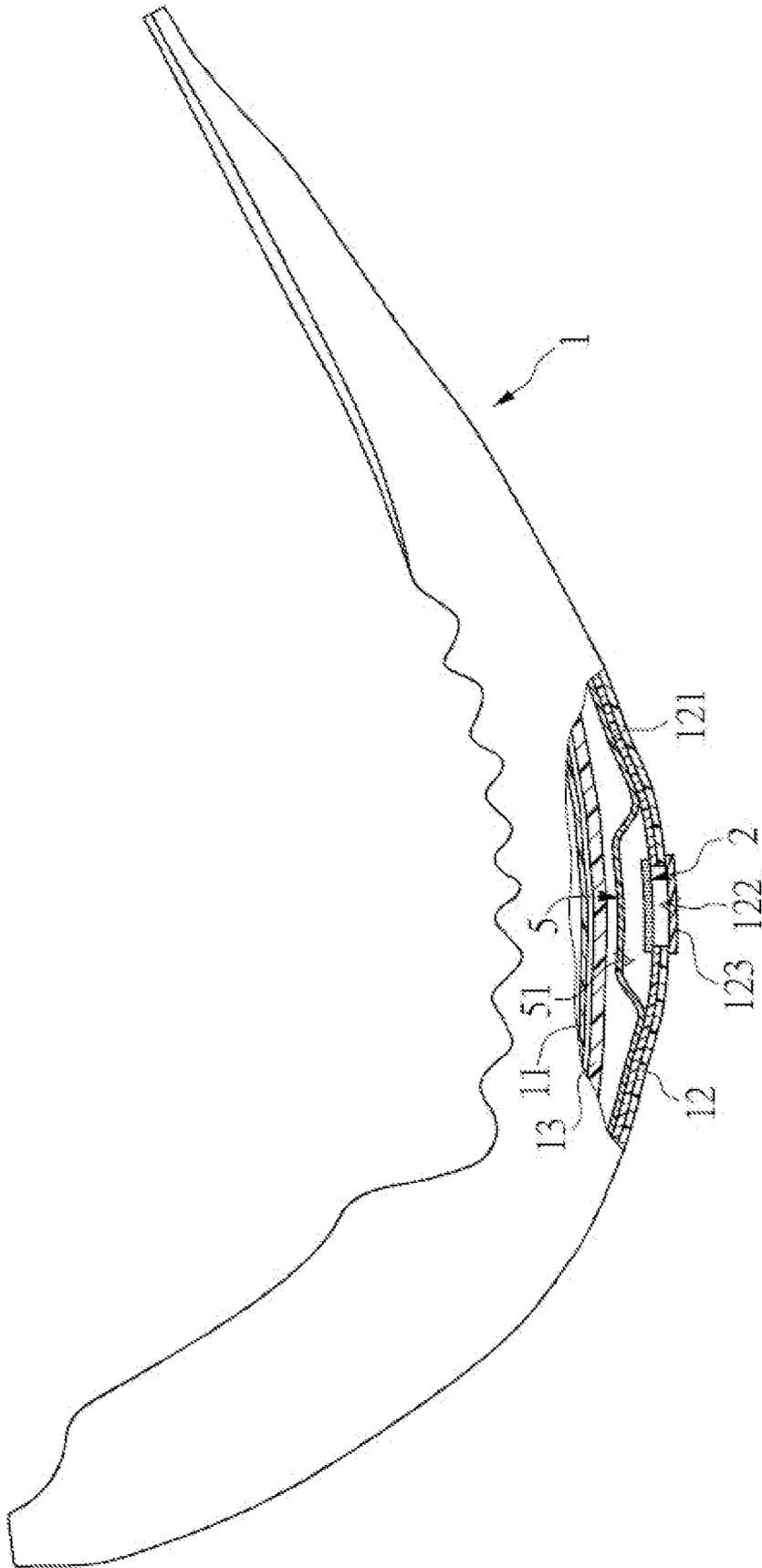


FIG. 4

[Fig. 5]

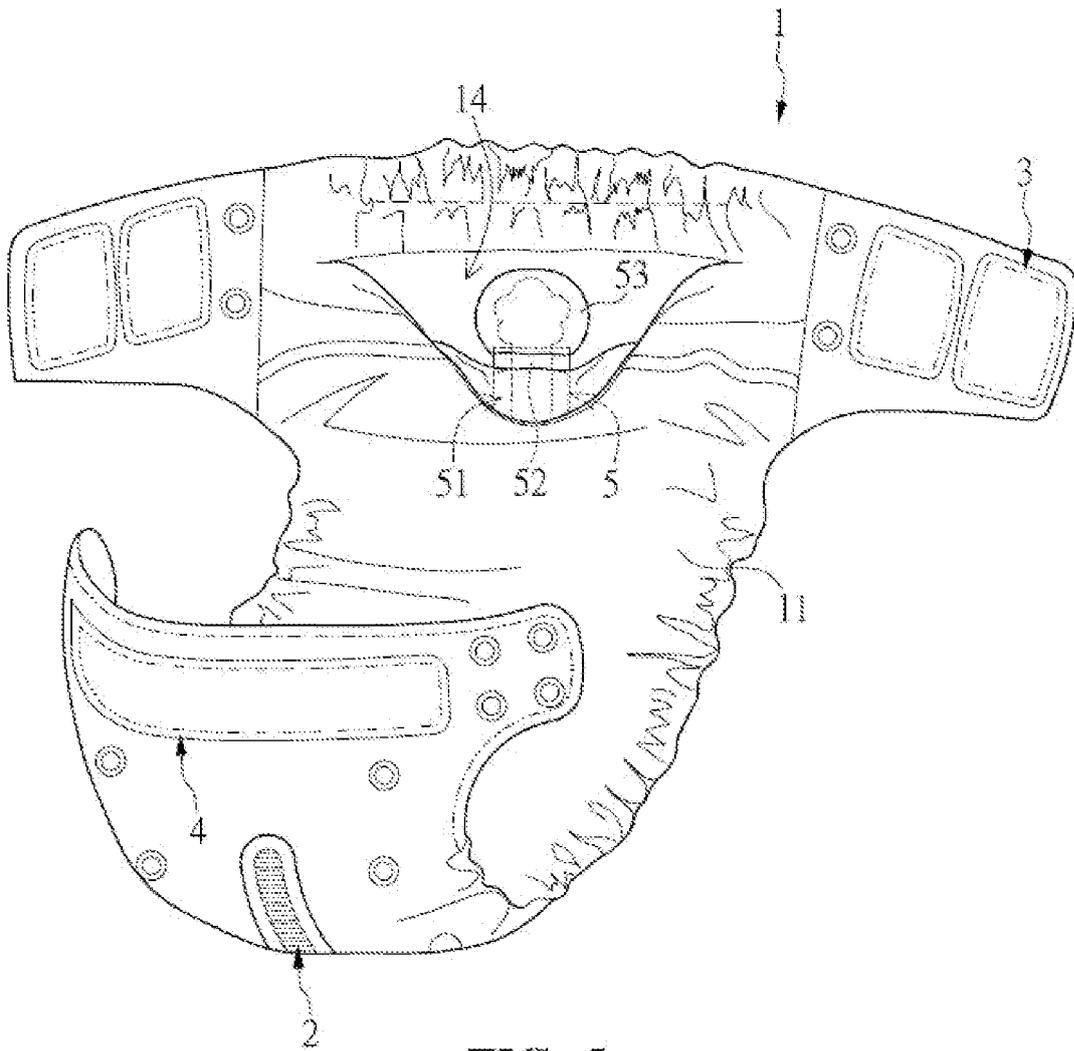


FIG. 5

[Fig. 6]

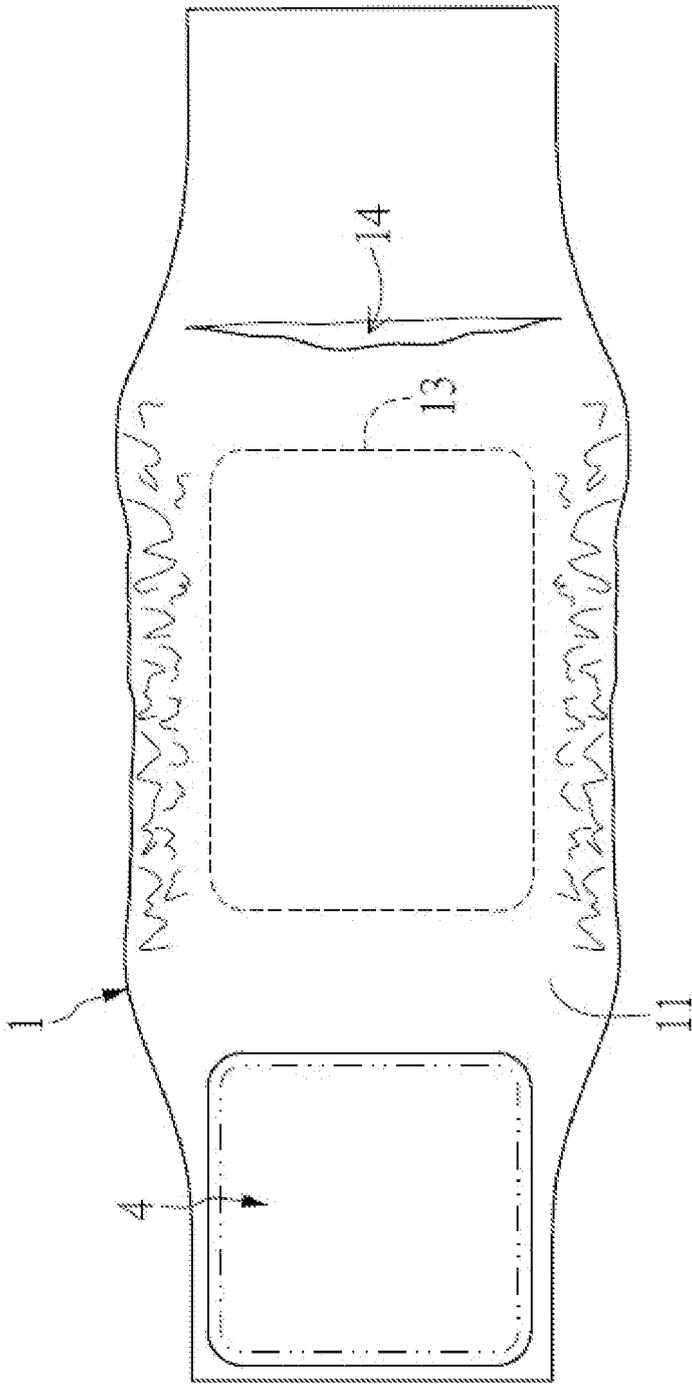


FIG. 6

[Fig. 7]

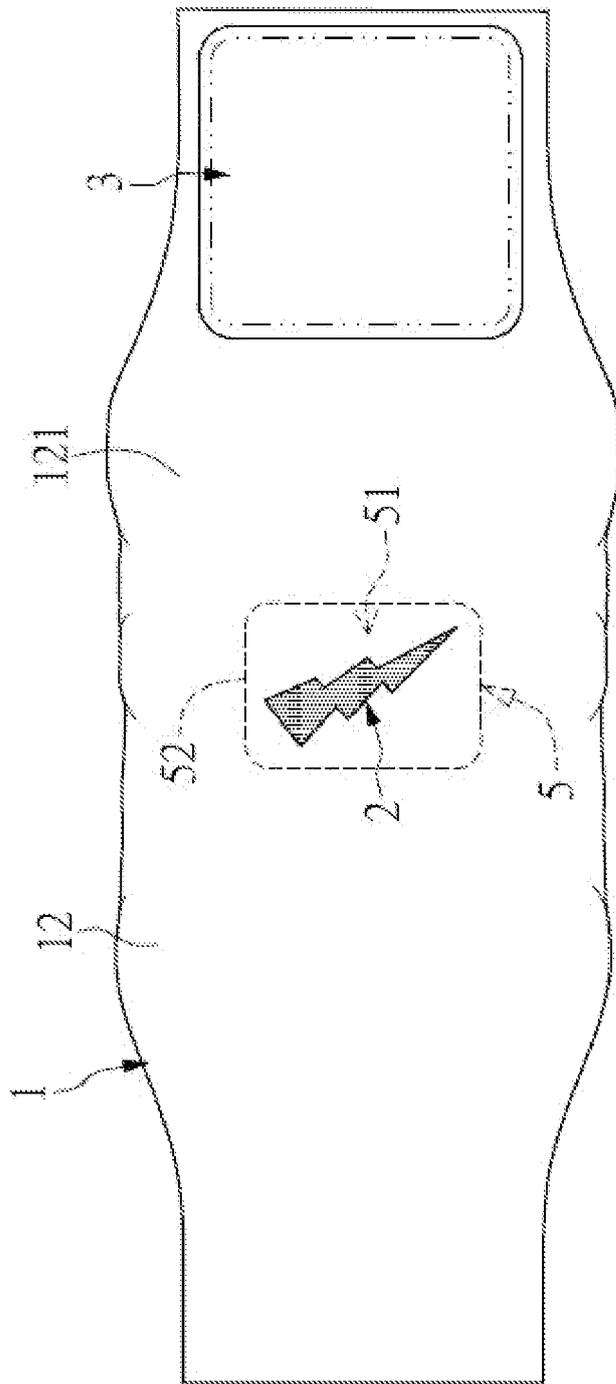


FIG. 7

[Fig. 8]

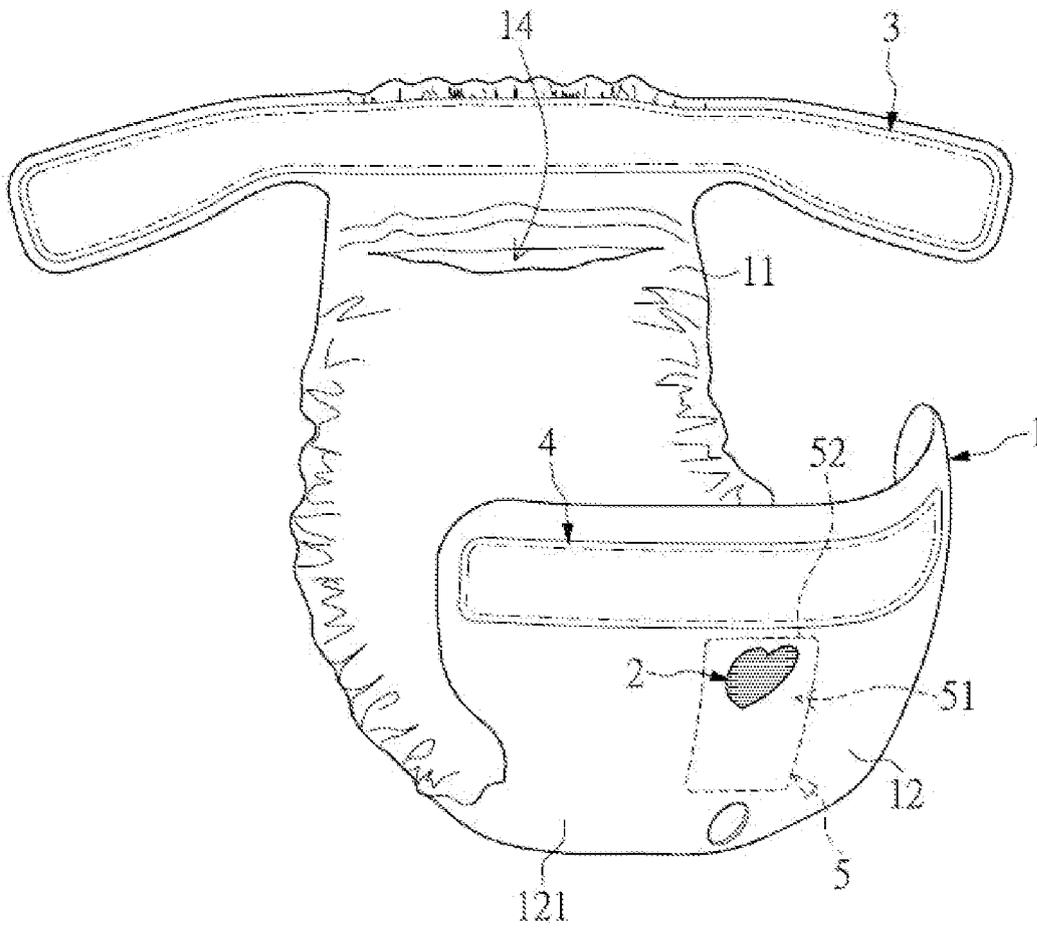


FIG. 8

[Fig. 9]

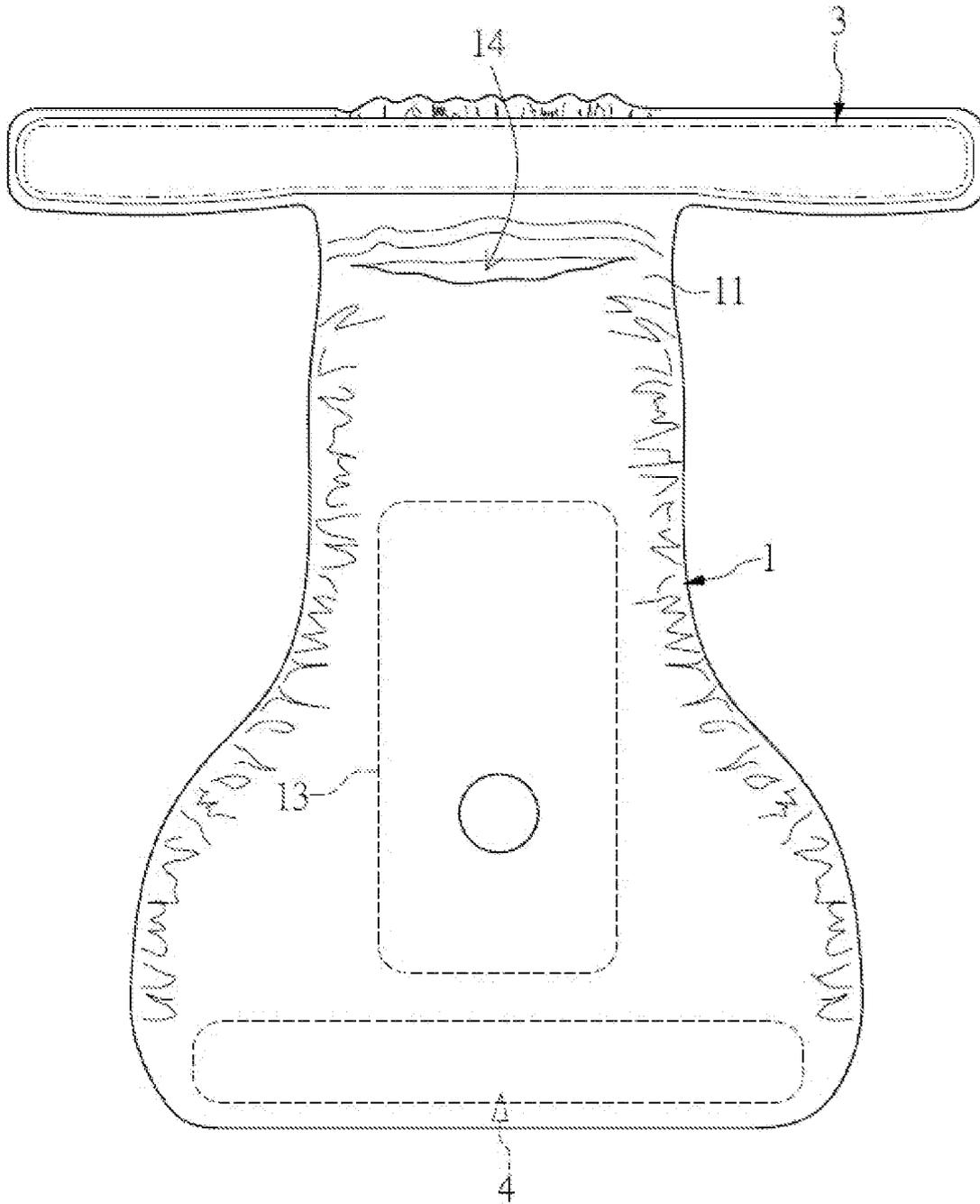


FIG. 9

[Fig. 10]

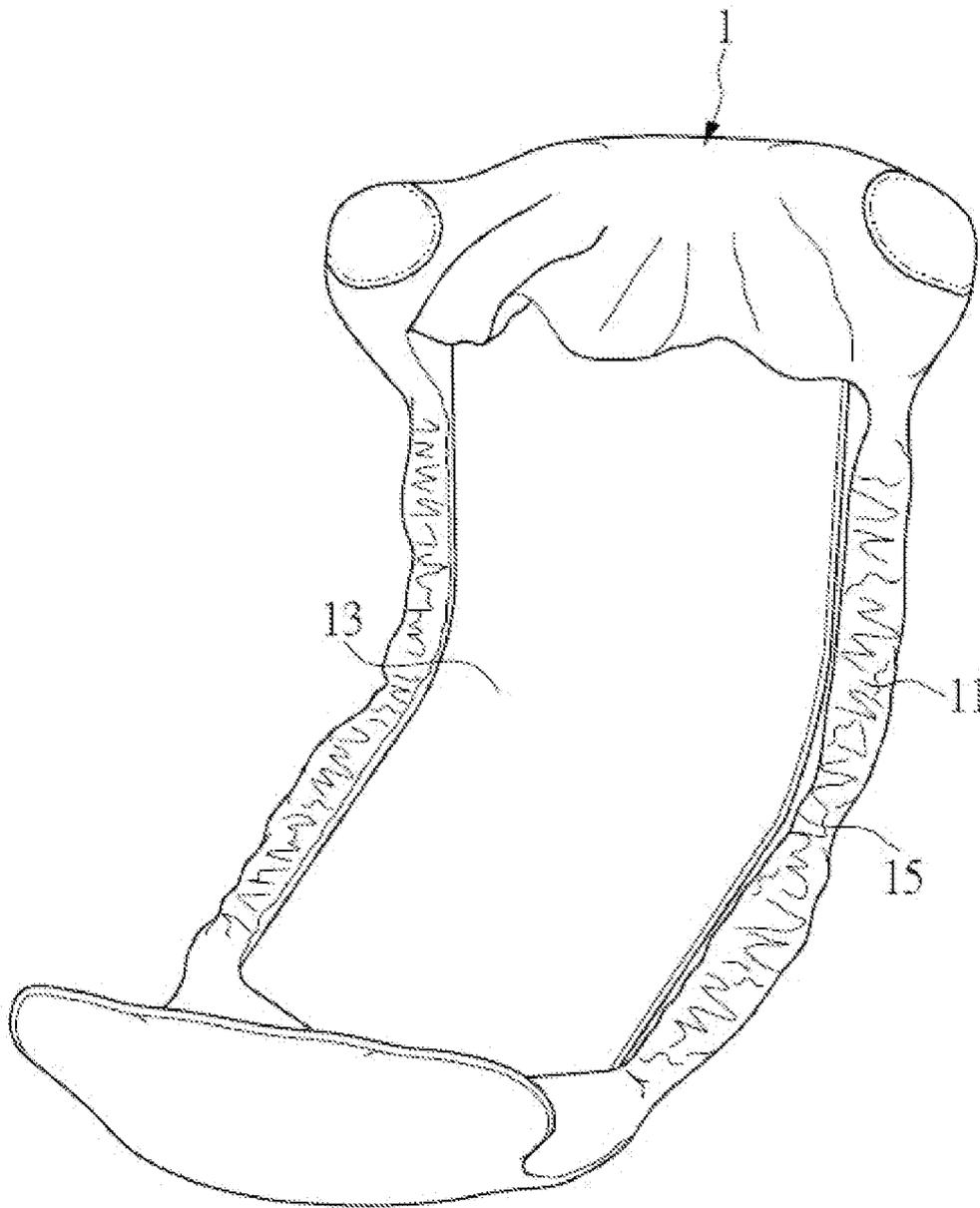


FIG. 10